



Vie Autonome^{MC}

Rente Soins de longue durée

Vous prenez les décisions



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

SORTIR DU LIT,
SE NOURRIR,
SE LAVER,
SE VÊTIR...

DES PETITS GESTES QUOTIDIENS QU'UN JOUR ON NE PEUT PLUS FAIRE SEUL

Un jour, en raison de votre âge ou d'une maladie, vous devrez peut-être recourir à des soins de longue durée.

Vous avez un être cher ou connaissez une personne de votre entourage qui a eu besoin de tels soins ?

Comment cela s'est-il passé ?



TROIS SITUATIONS... ... TROIS CHOIX



Alice a été victime d'un accident cérébrovasculaire et doit suivre un long processus de réadaptation. Sa fille unique, Sabrina, a trois jeunes enfants et ne peut prendre sa mère en charge. En raison de ses ressources financières limitées, elle a décidé, à contrecœur, de trouver une chambre à deux lits pour Alice dans un **établissement subventionné** dont le délai d'attente est de cinq mois. D'ici là, Sabrina devra quitter son emploi pour prodiguer des soins à sa mère.

Une personne sur 20 subira un accident cérébrovasculaire avant l'âge de 70 ans.



Thomas souffre de la maladie d'Alzheimer. Son épouse, Myriam, s'occupe bien de lui, mais l'état de Thomas nécessite de plus en plus de soins, ce qui devient très exigeant pour elle et leurs quatre enfants. Ils savent que Thomas serait beaucoup mieux dans un **centre d'hébergement privé**. Les coûts d'un tel hébergement étant élevés, ils ont décidé de se cotiser pour les payer.

Un Canadien sur 20 âgé de plus de 65 ans souffre de la maladie d'Alzheimer.



Alexandre venait tout juste de prendre sa retraite lorsqu'il a été victime d'une crise cardiaque. En raison de plusieurs complications, il a dû subir une importante intervention chirurgicale et le côté droit de son corps est maintenant paralysé. Son épouse, Christina, travaille encore. Ils ont décidé qu'Alexandre resterait à la maison. Christina aura besoin d'aide pour prodiguer des **soins à domicile** à son conjoint et poursuivre sa carrière.

Une personne sur quatre sera victime d'une maladie cardiaque au cours de sa vie.

Sources: Société Alzheimer, Fondation des maladies du cœur et Société canadienne du cancer.
Ces cas sont fondés sur des expériences véridiques, mais les renseignements personnels indiqués sont fictifs.

L'ESPÉRANCE DE VIE AUGMENTE...

HOMMES:

1950: 66,8 ans

2005: **77,5 ans**

FEMMES:

1950: 71,6 ans

2005: **82,4 ans**

Source: Statistique Canada.



... MAIS LE RISQUE DE DÉPENDANCE S'ACCROÎT AVEC L'ÂGE.

65 à 74 ans: 1 personne sur 3 en perte d'autonomie

85 ans et plus: 4 personnes sur 5 en perte d'autonomie

Source: Ministère des Finances du Québec, février 2005.

La moitié des personnes âgées de plus de 65 ans aura besoin de soins de longue durée.

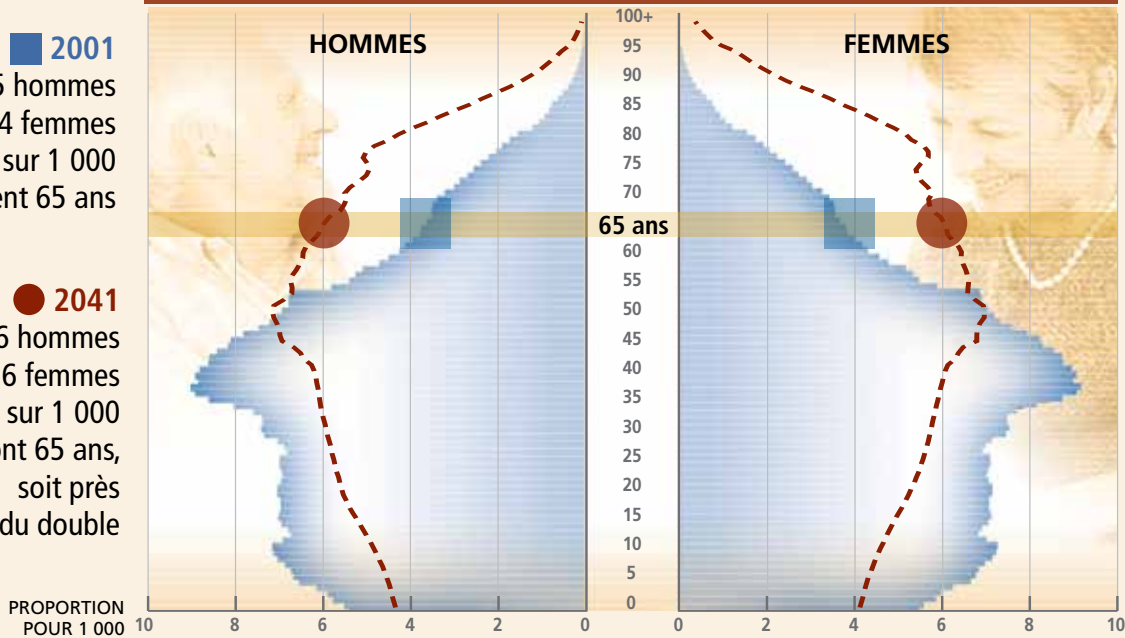
Source: New England Journal of Medicine.

Dans moins de 20 ans,
près de un Canadien sur cinq aura plus de 65 ans.
Un fardeau de plus en plus lourd
pour la société.

Répartition des Canadiens selon l'âge

■ 2001
3,75 hommes
et 4 femmes
sur 1 000
avaient 65 ans

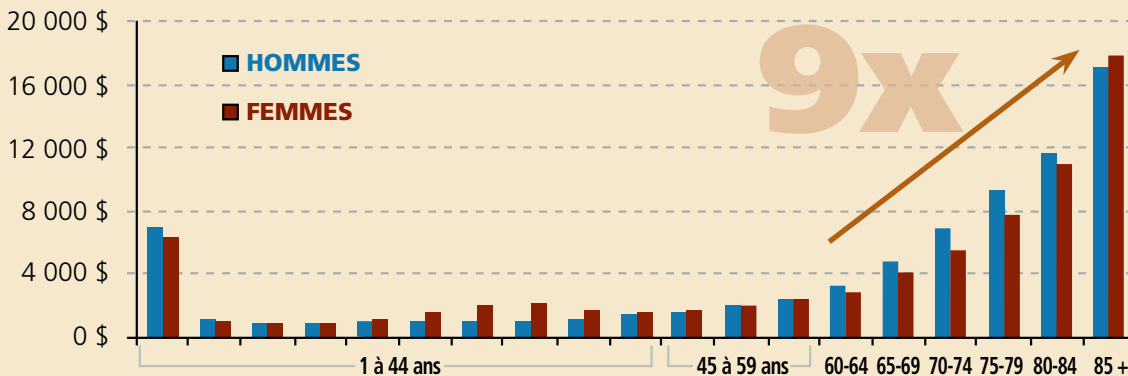
● 2041
6 hommes
et 6 femmes
sur 1 000
auront 65 ans,
soit près
du double



PYRAMIDE DES ÂGES

La concentration de la population est habituellement élevée chez les plus jeunes et diminue graduellement à mesure qu'elle vieillit, formant ainsi une pyramide. Or, à cause des baby-boomers, cette pyramide tend à s'inverser. Les trois prochaines décennies verront arriver un très large segment de retraités et une demande en forte croissance de soins de santé.

Dépenses de santé par habitant, par âge et par sexe*



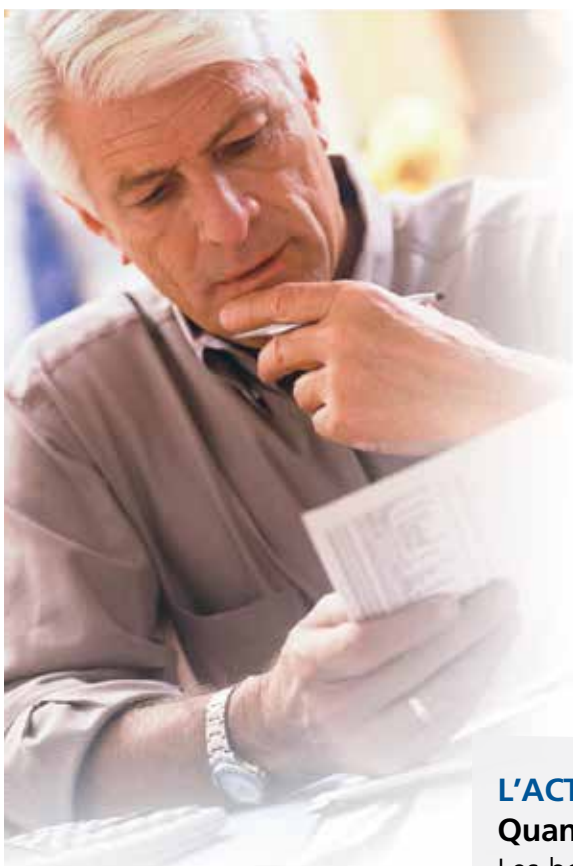
* Gouvernements provinciaux et territoriaux, Canada, 2002.

Une personne âgée de 70 à 85 ans coûte en moyenne **10 950 \$** en soins de santé tous les ans.

Les dépenses de santé d'une personne âgée de 85 ans sont **neuf fois plus élevées** que celles d'une personne âgée de 50 à 54 ans.

Le système de santé pourra-t-il répondre à ces besoins ?

LA PRESSE EN PARLE



LE DEVOIR: 2 novembre 2006
Les coûts sociaux de la réforme Couillard
La déshumanisation des services de soutien à domicile

LA PRESSE: 13 mai 2006
Soins de longue durée à Montréal
Fermeture prévue de 2 200 lits

LE SOLEIL: 15 juin 2006
Coûteux, les services aux aînés en résidence

L'ACTUALITÉ: 1^{er} mars 2006
Quand la maladie bouffe les REER
Les beaux projets de retraite ne tiennent plus devant la maladie. En cas d'invalidité, votre REER pourra-t-il encaisser le coup?

LA PRESSE: 18 juin 2006
Résidence pour personnes âgées
Âge d'or, prix d'or?

LE JOURNAL DE QUÉBEC: 24 novembre 2006
Avoir soin d'un aîné
Pas simple avec le boulot

PROTÉGEZ-VOUS: janvier 2007
« L'aide financière est insuffisante, les aidants ne sont pas reconnus et la plupart vivent sous le seuil de la pauvreté. »

LE SOLEIL: 11 mars 2006
PAYER POUR FAIRE MARCHER SON VIEUX PÈRE !
L'aide privée ne se limite pas aux services de luxe

LES CANADIENS Y RÉFLÉCHISSENT

77%

des Canadiens considèrent que s'ils étaient victimes d'un accident, d'une maladie grave ou d'une invalidité qui les immobiliserait pendant plus de trois mois, les services offerts par leur gouvernement provincial ne couvriraient qu'une partie de leurs frais médicaux et hospitaliers.

**En
moyenne**

les Canadiens sont d'avis que le coût mensuel d'une chambre dans un centre hospitalier de soins de longue durée se chiffre à environ 2 000 \$.

23%

des Canadiens pensent que leur gouvernement provincial couvre toutes les dépenses liées aux soins de santé.

39%

des Canadiens s'attendent à devoir déboursier certains montants, mais n'ont pas les ressources financières pour le faire.

53%

des Canadiens ressentent le besoin d'épargner en prévision d'éventuels problèmes de santé.

Source: Desjardins Sécurité financière «Sondage sur la santé et Indice national de sécurité financière Édition 2006».
Sondage téléphonique effectué par la firme de recherche SOM auprès de 1 500 Canadiens adultes.

La perte d'autonomie,
vous arrive-t-il d'y penser?



SI VOUS PERDIEZ VOTRE AUTONOMIE, QUEL SERAIT VOTRE PREMIER CHOIX ?

Votre foyer ?

Un centre d'hébergement privé ?

Un établissement subventionné par l'État ?

Voici un aperçu des coûts...

MAINTIEN À DOMICILE

Avec les soins d'une infirmière, **la facture peut facilement s'élever à 3 000 \$ par mois.**

- Préposée à domicile 20 \$ à 25 \$ l'heure (moyenne 3 heures par jour)
- Infirmière à domicile 30 \$ à 60 \$ l'heure (moyenne 1 heure par jour)
- Services ménagers 18 \$ à 25 \$ l'heure (moyenne 3 heures par semaine)
- Physiothérapie ou ergothérapie 60 \$ à 90 \$ l'heure (moyenne 3 heures par semaine)
- Réaménagement du domicile 4 000 \$ à 25 000 \$

Ces prix sont fournis par Sigma Assistel et sont à titre indicatif seulement. Ils peuvent varier selon la province, la région et la disponibilité des ressources.

CENTRE D'HÉBERGEMENT PRIVÉ

De 1 500 \$ à 5 000 \$ par mois selon la province et la région.

Le délai d'attente varie entre deux et neuf mois.

Sources : CHSLD, janvier 2007.

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.

ÉTABLISSEMENT SUBVENTIONNÉ EN VERTU D'UN PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

Chambre individuelle :

De 1 500 \$ à 4 100 \$ par mois selon la province et la région.

Le délai d'attente peut aller jusqu'à deux ans.

Sources : Sites du gouvernement provincial des dix provinces canadiennes.

Rapport de la vérificatrice générale intérimaire, Doris Paradis, pour l'année 2001-02 déposé à l'Assemblée nationale, tome 1.

LES DÉPENSES SUPPLÉMENTAIRES LIÉES À VOTRE CHOIX

Supposons que le type d'hébergement que vous avez choisi coûte 2 500 \$ par mois...

	Durée moyenne d'une perte d'autonomie	Montant additionnel nécessaire
Homme	3,4 ans	102 000 \$
Femme	6,5 ans	195 000 \$
Espérance de vie d'une personne atteinte d'Alzheimer	8 à 12 ans	240 000 \$ à 360 000 \$

Rappelez-vous que les dépenses relatives à une perte d'autonomie s'ajoutent à vos dépenses actuelles (logement, nourriture, entretien, etc.). Vos épargnes pourront-elles faire l'objet de telles sorties de fonds? Pendant combien de temps?

Comment assumerez-vous ce choix?

- Avec l'aide gouvernementale?
- À l'aide de votre régime de soins complémentaires de santé?
- À l'aide de vos REER ou d'autres investissements?
- En vendant votre maison ou vos autres biens personnels?
- En comptant sur vos proches?

Protégez ceux que vous aimez

Des études font état de nombreux problèmes de santé physique et mentale chez les aidants membres de la famille qui négligent, au profit de leur proche âgé, leurs propres besoins en matière de santé.

Le fait de prendre soin d'une personne âgée a des effets sur plusieurs dimensions de la vie: activités sociales, travail, vacances, budget, santé et lieu de résidence. Les familles aidantes sont plus susceptibles de vivre non seulement du **stress**, de l'**épuisement**, de l'**isolement** social et des **problèmes financiers**, mais également des **ruptures** (Orzeck et al., 2001).

Vie Autonome ^{MC}

Rente Soins de longue durée

UNE SOLUTION
À VOTRE PORTÉE...

Vous recevez une rente mensuelle non imposable.
Vous êtes libre de choisir l'endroit où vous recevrez des soins.
Vous utilisez votre rente comme bon vous semble.
Vous n'avez pas de factures à fournir.
Vous bénéficiez de conseils de professionnels de la santé.

Évitez que la perte de votre autonomie
puisse entraîner de lourdes conséquences
sur votre famille et vos avoirs.

Offrez-vous la liberté de choisir le type
de soins dont vous avez besoin.

Desjardins Assurances, chef de file au Canada en matière de protections santé !

Une présence à l'échelle pancanadienne

- Au **quatrième rang** des assureurs de personnes au **Canada** et au **premier rang au Québec** en ce qui a trait au volume de primes souscrites.
- **Plus de cinq millions de personnes** comptent sur Desjardins Assurances chaque jour pour assurer leur sécurité financière.

Un engagement social soutenu en matière de santé et de maintien de la qualité de vie

Depuis plusieurs années, Desjardins Assurances soutient de nombreux organismes voués à la santé ainsi qu'au maintien de la qualité de vie des aînés, par exemple :

- Association canadienne pour la santé mentale
- Baycrest Centre for Geriatric Care (Toronto)
- Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille
- Fondation canadienne des maladies du cœur
- Fondation Institut de gériatrie de Montréal
- Institut de cardiologie de Québec
- Institut national de la recherche scientifique
- Société d'arthrite (Montréal et Québec)
- Société Alzheimer
- Société canadienne du cancer
- et plusieurs autres

Une offre de produits d'assurance santé à l'avant-garde

- **Vie Autonome**: une rente de soins de longue durée qui préserve la qualité de vie, la sécurité financière et les êtres chers.
- **Quiétude**: la seule assurance maladies graves qui inclut une protection contre les maladies infectieuses.
- **Quiétude Nouvelle génération**: une assurance maladies graves pour les enfants qui couvre jusqu'à 31 maladies, dont 6 maladies infantiles.
- **Quiétude T10/T20 de base**: des protections simples et économiques contre les maladies graves les plus courantes.
- **Temporaire 10 Améliorée et Privilège santé**: des protections d'assurances vie et santé « deux dans une » qui prévoient le versement d'une portion du capital assuré en cas de maladie grave.
- **Solo et Solo Santé**: des programmes individuels d'assurance privés adaptés aux besoins des travailleurs autonomes et des salariés qui n'ont pas d'assurance collective.
- **Régime exécutif d'épargne-santé**: le premier concept fiscal destiné aux gens d'affaires qui permet la détention en copropriété d'une assurance maladies graves.
- Des services d'assistance quotidienne inclus avec chaque protection.

LA DÉCISION
VOUS
APPARTIENT

Vie **Autonome** ^{MC}
Rente Soins de longue durée

VOTRE CONSEILLER



desjardinsassurancevie.com



Desjardins
Assurances

VIE • SANTÉ • RETRAITE

Coopérer pour créer l'avenir

Desjardins Assurances désigne Desjardins Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

^{MC} Marque de commerce propriété de Desjardins Sécurité financière

Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.

